

## Avis des sociétés

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### ASSURANCES MAGHREBIA S.A

**Siège social** : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

La société Assurances Maghreb SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2025.

(Unité : 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	42 127	37 311	42 127	37 311	62 048
Santé	35 078	33 041	35 078	33 041	114 091
Automobile	27 199	25 857	27 199	25 857	90 817
Transport	1 546	1 620	1 546	1 620	5 090
<b>Total</b>	<b>105 950</b>	<b>97 829</b>	<b>105 950</b>	<b>97 829</b>	<b>272 046</b>

2- Primes cédées	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	34 325	31 815	34 325	31 815	50 379
Santé	7 082	6 614	7 082	6 614	24 720
Automobile	605	572	605	572	1 989
Transport	1 272	1 411	1 272	1 411	4 219
<b>Total</b>	<b>43 284</b>	<b>40 413</b>	<b>43 284</b>	<b>40 413</b>	<b>81 307</b>

<b>3-Commissions</b>	<b>7 946</b>	<b>6 716</b>	<b>7 946</b>	<b>6 716</b>	<b>20 978</b>
----------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

4- Charges de sinistres nettes	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	1 084	1 251	1 084	1 251	208
Santé	25 575	22 376	25 575	22 376	103 052
Automobile	15 896	17 480	15 896	17 480	53 526
Transport	5	1 014	5	1 014	656
<b>Total</b>	<b>42 561</b>	<b>40 093</b>	<b>42 561</b>	<b>40 093</b>	<b>156 130</b>

<b>5- Produits financiers nets</b>	<b>6 373</b>	<b>5 794</b>	<b>6 373</b>	<b>5 794</b>	<b>30 208</b>
------------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

(\*) Chiffres Audités

## **I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

### **Les principes comptables les plus significatifs :**

1. Les chiffres au 31 mars 2025 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Primes Cédées, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute<sup>1</sup> moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2024 sont audités.

## **II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 31 MARS 2025**

Au terme du premier trimestre 2025, Assurances Maghrebria a réalisé :

1. Un chiffre d'affaires qui s'élève à **105,950 MD** contre 97,829 MD au 31.03.2024, enregistrant une augmentation de 8,30% et un taux de réalisation de 100,13% du budget relatif au premier trimestre 2025.
2. Des primes cédées qui s'élèvent à **43,284 MD** contre 40,413 MD au 31.03.2024 enregistrant une hausse de 7,10% et marquant ainsi un taux de réalisation de 102,24% par rapport au budget au 31 mars 2025.

---

<sup>1</sup> La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets de recours encaissés et compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

3. Une augmentation de la charge de sinistres nette de 6,15%, en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires par branches pour s'établir à **42,561 MD**, enregistrant ainsi un taux de réalisation de 92,77% par rapport au budget prévu au 31.03.2025.
4. Des produits financiers nets de **6,373 MD** contre 5,794 MD une année auparavant, soit une hausse de 10,0% et un taux de réalisation de 104,47% par rapport au budget relatif au premier trimestre 2025.

### **III. FORECAST 2025 :**

Les prévisions de l'année 2025 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations au 31/03/2025, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

#### **Chiffre d'affaires**

En 2025, le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **297,960 MD** enregistrant ainsi une croissance de 9,53% par rapport à l'exercice 2024.

#### **Primes cédées**

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche, les primes cédées évolueraient de 8,68% pour atteindre **88,360 MD**.

#### **Commissions**

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche en 2025, les commissions à servir à notre réseau de distribution évolueraient de 8,93% pour s'établir à **22,850 MD**.

#### **Charge de sinistres nette**

La charge de sinistres nette prévisionnelle évoluerait de 4,27% par rapport à 2024, et ce en adéquation avec l'évolution du chiffre d'affaires, pour s'établir à **162,795 MD**.